

de Savoie prétendirent plus tard cette souveraineté sur la Dombes, en s'appuyant précisément sur cette déclaration. Antoine de Beaujeu ne s'y trompa nullement. Car, à son retour de l'armée, il fit renouveler à tous ces seigneurs leur hommage et fidélité, avec protestation d'anéantir toutes les nouveautés qu'ils avaient pu y introduire. Trois ans plus tard, dans une enquête faite pour régler les limites entre Thoissey et Châtillon, les témoins déclarèrent nettement que ce sire avait la juridiction et la souveraineté sur les endroits contestés par les officiers du comte, et ceux-ci n'osèrent pas s'élever contre leur témoignage.

Les pertes considérables éprouvées par le Beaujolais sous Guichard VI ne furent pas les dernières. Il y en eut d'autres presque aussi grandes sous son fils Édouard I^{er}, grâce à un concours d'événements des plus malheureux. Tant il est vrai que, lorsque l'heure de la déchéance arrive pour les maisons comme pour les pays, tout se réunit pour la rendre plus rapide et plus certaine. Édouard, prince valeureux et loyal, avait droit de fief sur le château de Beauregard possédé par les seigneurs de Saint-Trivier. Il voulut obliger Amand de Saint-Trivier à lui rendre l'hommage qu'il lui devait. Celui-ci, se sentant appuyé par le dauphin de Vienne dont il était aussi vassal, refusa. Édouard attaqua aussitôt son château et le prit. Le dauphin se déclara alors ouvertement pour Saint-Trivier, amassa des troupes, mit le siège devant Miribel et s'en empara avant qu'Édouard, qui ne s'attendait pas sans doute à son intervention, pût s'y opposer. Il fut aidé dans son action par la complicité du comte de Savoie. Tout faisait à ce dernier un devoir d'aller au secours du sire de Beaujeu : la parenté et les alliances qui si longtemps avaient uni leurs familles, les services que nos princes lui avaient rendus et à ses prédécesseurs jusqu'à compromettre